



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/47/SC.2/L.1/Add.1
16 octobre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante-septième session
Genève, 9-20 octobre 2000
Point 5 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT DU COMITÉ DE SESSION II

Rapporteuse : Mme Johanna Karanko (Finlande)

Orateurs :

France (au nom de l'Union européenne)
Soudan
Madagascar
Mauritanie
Gabon
Bangladesh

Chine
Suisse
Japon
Maroc
Norvège
Organisation de l'Unité africaine

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise **au plus tard le mercredi 25 octobre 2000** à la :

Section d'édition de la CNUCED,
bureau E.8102, télécopieur : 907 0056, téléphone : 907 5654/1066

1. Le représentant de la **France**, parlant au nom de l'**Union européenne (UE)**, s'est félicité de l'élaboration d'un rapport annuel sur les activités de la CNUCED concernant l'Afrique, mais a suggéré qu'il fasse plus précisément état des résultats de ces activités. Les principales questions sectorielles étaient visées par des programmes qui avaient beaucoup d'intérêt pour les pays africains. Dans le domaine du commerce international, l'Union européenne attachait une importance toute particulière au Programme intégré d'assistance technique en faveur des pays les moins avancés d'Afrique et d'autres pays africains (JITAP). Malgré un certain nombre de difficultés d'application, ce programme était un bon exemple des résultats auxquels la coopération interinstitutions permettait de parvenir, et l'UE attendait avec intérêt de connaître les résultats de l'évaluation du programme qui était en cours. Les activités visées par le programme s'inscrivaient dans toute une gamme de domaines, lesquels recouvraient à peu près les domaines CNUCED. Cela risquait d'entraîner une certaine dispersion, mais les demandes présentées par les bénéficiaires feraient savoir lesquelles de ces activités étaient les plus fructueuses et les plus utiles.

2. Pendant les 20 années écoulées, l'expérience de l'Afrique subsaharienne ou de l'Afrique du Nord quant aux financements extérieurs provenant de sources publiques, surtout sous la forme d'aide, et quant à la diminution considérable des apports de capitaux privés avait été différente de celle d'autres régions. Le faible volume des entrées de capitaux privés, résultat des décisions d'acteurs individuels, était particulièrement regrettable étant donné le rôle que pouvait jouer le secteur privé comme moteur du développement. Les besoins de l'Afrique en matière de financement étaient considérables et, malheureusement, ne pouvaient être satisfaits par l'épargne intérieure. La solution avancée dans le rapport du secrétariat de la *Les flux de capitaux et la croissance en Afrique* semblait hardie et quelque peu paradoxale, car elle posait par hypothèse qu'un doublement des flux d'aide permettrait à plus ou moins brève échéance aux bénéficiaires de maintenir un taux annuel de croissance de 7 % sans avoir besoin d'une aide supplémentaire. Outre qu'il serait difficile de doubler l'aide publique au développement (APD) à l'Afrique étant donné la réduction des dépenses budgétaires des pays donateurs, le scénario semblait hasardeux pour plusieurs raisons. Il se fondait sur un modèle économétrique qui n'était pas expliqué dans le document. De plus, un tel modèle serait utile dans la mesure où il représenterait une illustration quantitative de ce qui se passait dans la vie réelle, mais la réalité années écoulées, l'Afrique subsaharienne n'avait pas réussi à obtenir

une croissance plus rapide, en dépit d'entrées massives de capitaux au titre de l'aide. Il avait toujours été difficile de faire usage efficacement de ressources financières supplémentaires, comme le montraient aussi les difficultés rencontrées par les pays exportateurs de pétrole pendant les périodes où la rente pétrolière était en forte augmentation. De plus, il était important de prendre en compte le fait que la croissance économique était tributaire de nombreux facteurs exogènes. Par exemple, dans les pays producteurs de produits de base, la croissance dépendait dans une large mesure des conditions régnant sur les marchés mondiaux et des prix des produits, lesquels se caractérisaient par leur volatilité et par une tendance séculaire à la baisse; en outre, des conditions climatiques difficiles venaient ajouter un autre élément d'incertitude. Enfin, étant donné la diversité observée parmi les pays africains, il était difficile d'adopter, comme le rapport l'avait fait, une approche uniforme à l'égard de l'ensemble du continent.

3. Il ne faisait aucun doute que pour accélérer le développement, il fallait s'attaquer au problème de la dette. L'augmentation de l'investissement était nécessaire; elle exigeait, à son tour, une épargne intérieure plus importante et, lorsque cette dernière se révélait insuffisante, une augmentation de l'investissement étranger direct. Il était certes nécessaire d'attirer des investissements étrangers, mais il était impératif aussi d'empêcher l'exode des capitaux. Pour y parvenir, mieux valait recourir à des incitations qu'à des contraintes, et offrir à l'intérieur d'un pays donné des possibilités d'investissement attrayantes dans un environnement caractérisé par la bonne gouvernance, et par le respect des droits de l'homme et de la démocratie. Un niveau suffisant d'APD représentait une nécessité absolue pour les pays africains et l'UE était prête à assumer ses responsabilités à cet égard. Toutefois, la proposition avancée par le secrétariat de la CNUCED n'était pas la meilleure solution pour l'Afrique.

4. Le représentant du **Soudan** a estimé que l'Afrique était de plus en plus marginalisée en raison du rythme accéléré du processus de mondialisation, en particulier dans les domaines des finances, du commerce et de la technologie. La région ne s'intégrerait dans l'économie mondiale que si la communauté internationale, en particulier l'ensemble des pays industrialisés, s'attaquait par des initiatives hardies et sérieuses, aux problèmes suscités par la diminution des flux de ressources, l'insuffisance de l'investissement, la dette extérieure et les difficultés d'accès aux marchés. Il était déplorable que l'Afrique soit entrée dans le XXI^e siècle avec près de 300 millions de personnes vivant dans la pire misère. Ce scandale qu'était la pauvreté restait

un fait indéniable dans la plupart des régions du continent, et des épidémies comme le VIH/sida et le paludisme continuaient d'y sévir. Les termes de l'échange, en particulier pour les pays tributaires de leurs produits de base, continuaient de se dégrader. Les flux d'investissement étranger direct se concentraient sur un petit nombre de pays dans lesquels la croissance économique atteignait un niveau relativement élevé. L'Afrique avait encore besoin d'une aide financière extérieure pour surmonter la pauvreté. Une augmentation des flux d'aide publique au développement (APD) à destination de l'Afrique se traduirait par un accroissement de l'épargne intérieure, attirant ainsi des investissements qui provoqueraient à leur tour une croissance économique soutenue. Par conséquent, si l'on voulait réduire dans le long terme la dépendance à l'égard de l'aide, il fallait dans l'immédiat renforcer l'APD. Il fallait aussi accélérer l'intégration dans le système commercial multilatéral des pays africains qui négociaient encore leur adhésion

5. Le représentant de **Madagascar** a fait observer que 30 ans après leur accession à l'indépendance et en dépit des efforts sincères déployés par leurs gouvernements, la plupart des pays africains enregistraient encore une croissance trop faible. Pour réduire la pauvreté, il fallait attirer davantage de capitaux étrangers. Pour Madagascar et pour d'autres pays, l'agriculture restait une importante source de revenus et une source potentielle de croissance, mais, en l'absence d'investissements suffisants, il était difficile de développer ce secteur. Des ressources substantielles étaient absorbées par le Service de la dette et par la reconstruction d'infrastructures endommagées par des catastrophes naturelles. Cette situation, à laquelle s'ajoutaient la dégradation des termes de l'échange, les fluctuations des prix des produits de base et l'absence d'accès aux nouvelles technologies, expliquait le faible niveau des flux d'investissement étranger direct. La communauté internationale semblait désormais consciente de la gravité de cette situation, mais jusqu'à présent elle n'avait pas réagi comme il se devait aux nouveaux défis. Si l'on voulait sauvegarder la paix dans le monde, il ne fallait pas laisser s'installer une division de la population mondiale entre riches et pauvres. Les pays riches devaient aider les pays pauvres à résoudre leurs problèmes d'endettement extérieur et renverser la tendance à la baisse des flux de capitaux d'origine publique. Par ailleurs, il fallait consacrer davantage d'efforts à aider l'Afrique à s'intégrer dans le système commercial multilatéral et à donner aux produits africains un libre accès aux marchés d'exportation. À l'échelon national, il fallait accompagner ces initiatives par une bonne gouvernance et par des politiques de développement appropriées.

Les analyses économiques avaient montré que l'Afrique pouvait obtenir d'excellents résultats lorsqu'elle disposait de ressources suffisantes.

6. Selon le représentant de la **Mauritanie**, les efforts tendant à réduire la pauvreté n'avaient guère donné de résultats satisfaisants pendant la décennie écoulée, particulièrement en Afrique. La libéralisation des échanges ne pouvait, à elle seule, apporter une solution aux problèmes africains. Dans la région, le progrès économique dépendait aussi d'un certain nombre d'autres facteurs. La plupart des pays n'exportaient qu'un seul produit de base, et la diversification de la production était indispensable pour que ces pays soient moins vulnérables aux fluctuations des prix de ces produits. Étant donné le faible niveau de l'épargne intérieure, une augmentation des apports d'investissement étranger direct pourrait contribuer à une accélération du développement. Bien que les recherches conduites par la CNUCED aient montré que le rendement de l'investissement était élevé en Afrique, l'investissement étranger direct y était encore insuffisant et l'aide publique au développement était, elle aussi, tombée à un niveau très bas. De plus, le service de la dette extérieure absorbait une part importante des recettes d'exportation. Le bon déroulement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) était par conséquent très important. Certains pays africains avaient récemment enregistré une croissance plus rapide, mais si l'on voulait que dans l'ensemble de la région la pauvreté soit réduite de moitié d'ici 2015, un doublement des taux de croissance serait nécessaire. Pour la plupart des pays africains, c'était là un objectif impossible à atteindre en l'absence d'une assistance extérieure supplémentaire. S'il appartenait au premier chef aux pays africains eux-mêmes de mobiliser des ressources en faveur de leur développement, ils ne pourraient le faire sans la solidarité de la communauté internationale. Cette solidarité devrait se traduire par la réduction de la dette, l'augmentation de l'aide publique, l'accroissement des apports de capitaux privés, la régulation des fluctuations des prix des produits de base, la diversification des capacités de production, la suppression des obstacles aux exportations africaines, le renforcement des capacités institutionnelles africaines et un accès plus facile aux nouvelles technologies.

7. Le représentant du **Gabon** a dit que dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, le développement était freiné par la charge que représentait la dette extérieure, par les programmes d'ajustement structurel, la diminution de l'aide extérieure et les épidémies. Malgré un climat de plus en plus favorable à l'investissement, les pays africains ne recevaient pas encore de capitaux

privés suffisants pour combler leur déficit de ressources. L'investissement étranger direct allait principalement au secteur primaire, en particulier à l'extraction minière et l'exploitation des minéraux. Les pays africains à revenu intermédiaire se trouvaient dans une situation difficile, parce que les besoins de leur développement étaient dans une large mesure négligés par la communauté internationale. De plus, beaucoup de pays exportateurs de pétrole qui avaient récemment bénéficié d'une hausse des prix de ce produit, avaient connu, peu d'années auparavant seulement, un grave retournement de conjoncture – certains d'entre eux, en Afrique, avaient même enregistré des taux de croissance négatifs en 1995 et en 1997. Plus généralement, il ne fallait pas prendre le produit intérieur brut comme seule mesure du développement, l'indicateur de développement humain était, lui aussi, un indicateur important.

8. Le représentant du **Bangladesh** a estimé qu'on ne résoudreait pas les problèmes de développement économique par des mesures à court terme. En revanche, il était utile de faire progresser l'application de programmes comme le Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. La communauté internationale devait s'attaquer aux causes de la pauvreté en Afrique et dans d'autres régions en développement au sein d'un cadre institutionnel mondial, parce que des approches sectorielles et partielles ne suffiraient pas à réduire la pauvreté à vaste échelle. Les apports de capitaux étrangers étaient un élément important de toute stratégie du développement, mais il était essentiel que les pays en développement reçoivent des apports de capitaux privés du type voulu. La recherche aveugle d'investissements étrangers avait souvent débouché sur des résultats décevants. Les flux d'aide publique au développement (APD), qui avaient diminué ces dernières années, devaient augmenter de nouveau pour remédier aux faiblesses systémiques des pays d'Afrique et d'autres régions du monde. Les pays développés devaient revoir les stratégies qu'ils appliquaient et amener l'APD qu'ils accordaient jusqu'aux niveaux précédemment convenus en diverses instances des Nations Unies. De plus, le temps était venu, pour les créanciers, de prendre une décision importante et d'annuler toutes les dettes de tous les pays les moins avancés. La dette bilatérale était relativement facile à annuler, et la France avait donné un bon exemple en annulant l'intégralité de la dette des pays d'Amérique centrale victimes de l'ouragan Mitch en 1999. Lorsque les créanciers étaient des institutions financières multilatérales, le problème de la dette était plus difficile à résoudre, car il exigeait un consensus international. Il semblait toutefois que ce consensus était désormais réalisé, et l'action pouvait donc suivre. L'Initiative en faveur

des pays pauvres très endettés (PPTE) présentait un certain nombre de points faibles. On y avait retenu une approche trop bureaucratique, et de nombreux pays parmi les moins avancés avaient du mal à satisfaire aux conditions dont y était assorti l'allègement de la dette. Il d'assujettir un tel allègement à des conditions claires et positives, comme un engagement à l'égard de réformes économiques, de la transparence et de la démocratie, ainsi que d'un investissement social plus important. L'Organisation mondiale du commerce, qui élaborait des règles applicables au commerce mondial sous toutes ses formes, était un exemple de cadre institutionnel international, il devrait y en avoir un semblable visant à assurer une meilleure

9. Selon le représentant de la **Chine**, le processus de mondialisation aggravait encore la marginalisation de l'Afrique. L'un des principaux obstacles au développement de la région était le manque de ressources financières. La faiblesse de la croissance, à son tour, limitait dans les pays africains, la capacité de mobiliser une épargne intérieure suffisante et d'attirer l'investissement étranger direct. Une assistance internationale publique était donc indispensable pour accélérer la croissance et le développement de nombreux pays africains. Il fallait espérer que les pays donateurs développés augmenteraient véritablement leur aide en faveur de l'Afrique, conformément aux objectifs énoncés dans le Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. La lourde charge que représentait la dette extérieure était une autre cause majeure de la pénurie de capitaux en Afrique. Elle n'entravait pas seulement le développement économique de l'Afrique, mais causait aussi de graves problèmes sociaux. Les principaux pays créanciers développés et les institutions financières internationales devaient honorer au plus tôt leurs engagements en matière d'allègement de la dette. Il fallait, grâce à un surcroît d'efforts, accélérer l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés et trouver des moyens plus efficaces de le faire. La Chine n'avait pas seulement à son actif de longues années de coopération technique avec l'Afrique, elle avait aussi annoncé à une récente conférence ministérielle sur la coopération sino-africaine qu'elle réduirait de 10 milliards de renminbi la dette des pays pauvres très endettés et des pays d'Afrique qui étaient au nombre des pays les moins avancés. Pour contribuer à la poursuite des objectifs énoncés dans le Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, la Chine augmenterait aussi le volume des dons et des prêts ne portant pas intérêt accordés à l'Afrique

et mettrait en place des fonds spéciaux pour encourager les entreprises chinoises à y investir et y promouvoir la mise en valeur des ressources humaines.

10. Le représentant de la **Suisse** a déclaré que le rapport du secrétariat de la CNUCED intitulé *Les flux de capitaux et la croissance en Afrique*, qui préconisait une hausse substantielle de l'APD, allait à l'encontre de la tendance actuelle à restreindre les dépenses publiques dans les pays développés. Ce document était également incompatible avec les stratégies pour le développement de l'Afrique recommandées par la Banque mondiale. De plus, il ne tenait aucun compte de l'expérience acquise en matière d'aide publique en Afrique, où celle-ci n'avait pas débouché sur les résultats escomptés par les donateurs. Contrairement à ce qu'il semblait laisser entendre, le remplacement des flux de capitaux publics par des flux de capitaux privés ne serait pas automatique. Il fallait pour cela mettre en place un cadre institutionnel et politique solide dans les pays en développement et créer un environnement économique qui soit plus l'investissement, tant national qu'étranger. À ce jour, tous les pays concernés ne remplissaient pas ces conditions. Le poids de la dette extérieure constituait une menace pour le développement économique à moyen terme de la plupart des pays subsahariens. La Suisse soutenait vigoureusement l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Les mesures prises par la communauté internationale en vue de réduire le surendettement devraient être renforcées et le processus d'allègement de la dette accéléré. La libéralisation des échanges aiderait les économies africaines à accroître leur productivité et à renforcer leur compétitivité. L'intégration régionale pouvait jouer un rôle important à cet égard.

11. Le représentant du **Japon** a fait observer que la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne étaient restés à la traîne dans le processus de mondialisation économique, bien qu'un grand nombre d'entre eux aient mis en œuvre des programmes d'ajustement structurel dans les

80. Depuis le début des années 90, la guerre civile, les conflits ethniques, le terrorisme et les déplacements massifs de réfugiés avaient nui à la paix et à la stabilité en Afrique. En conséquence, la pauvreté restait généralisée et 40 % de la population africaine avaient un revenu par personne inférieur à un dollar par jour. La lutte contre la pauvreté en Afrique et l'intégration de la région dans l'économie mondiale constituaient deux enjeux majeurs pour la communauté internationale. Les mesures prises en vue d'atteindre ces objectifs devaient se fonder sur la capacité propre des pays africains à accroître leur potentiel de croissance et

-Sud, notamment entre l'Asie et l'Afrique. Il fournissait une assistance à la fois bilatérale et multilatérale. Les capitaux qu'il avait apportés aux pays africains dans le cadre de l'aide publique au développement s'étaient élevés à 950 milliards de dollars en 1998 et ses contributions à la Banque africaine de développement ainsi qu'au Fonds africain de développement étaient parmi les plus élevées. Les pays africains devaient néanmoins prendre eux-mêmes des mesures en vue d'accroître l'épargne intérieure et d'attirer les capitaux privés compris en provenance de pays en développement plus avancés. Cela impliquait un système financier solide. Depuis 1998, le Japon participait à l'exécution des programmes et projets adoptés lors de la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD II) aux niveaux national, régional et international. Dans le cadre des nouvelles activités de suivi, une réunion ministérielle était prévue pour 2001 dans le but d'examiner les stratégies de développement à adopter pour l'Afrique, avant l'organisation éventuelle d'une

12. Le représentant du **Maroc** a souligné que la situation économique en Afrique était profondément préoccupante, les taux de croissance étant trop bas dans de nombreux pays pour satisfaire les besoins de la population. Si des mesures concrètes devaient être prises en vue de combler le déficit de ressources, les problèmes qui se posaient n'étaient pas seulement d'ordre financier. La situation appelait une approche globale. Afin de permettre aux économies africaines de résoudre leurs problèmes complexes de développement, il fallait également renforcer leurs capacités de production, assouplir les conditions d'accès de leurs exportations aux marchés des pays développés, faciliter leur accès aux nouvelles technologies de l'information et leur apporter une assistance technique dans l'optique de leur adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et de la mise en œuvre des accords commerciaux.

a dit que les gouvernements africains devaient continuer de renforcer leur action en vue d'améliorer la situation de leurs pays. La lutte contre la corruption et l'incitation à l'investissement devaient figurer au premier plan. La stabilité politique et l'absence

de conflit constituaient également des facteurs importants pour ce qui était d'attirer les investissements étrangers et de favoriser un développement durable.

13. Il était certes urgent de parvenir à combler le déficit de ressources de nombreux pays en développement, mais le rapport de la CNUCED intitulé *Les flux de capitaux et la croissance en Afrique* sous-estimait le rôle potentiel des sources de financement autres que l'aide étrangère. Si l'aide publique au développement était assurément nécessaire, il n'en était pas moins indispensable de mettre davantage l'accent sur le rôle du secteur privé. Diverses solutions
vue de faire de l'investissement étranger direct un moteur de la croissance. Pour accélérer le développement du secteur privé et accroître l'épargne intérieure, il fallait mettre en place un cadre directeur national approprié. Le financement extérieur, notamment l'APD, devait venir compléter les efforts déployés au niveau national, mais il ne constituait pas une solution magique. Cela étant, le niveau global de l'APD était actuellement beaucoup trop bas; tous les pays développés devaient impérativement remplir leurs engagements en la matière. Les mesures visant à alléger la charge excessive de la dette par la mise en place de mécanismes tels que l'Initiative renforcée en faveur des PPTE contribueraient également à réduire le déficit de ressources dans de nombreux pays africains. La libéralisation des échanges et des flux financiers devait s'accompagner de la mise en place d'organismes de contrôle et de soutien compétents. En l'absence de tels organismes, les chocs commerciaux pourraient avoir des conséquences indésirables et les crises financières risqueraient d'être récurrentes.

14. Le représentant de l'**Organisation de l'unité africaine** (OUA) a fait observer que les conclusions de l'étude du secrétariat de la CNUCED intitulée *Les flux de capitaux et la croissance en Afrique* concordaient avec celles du *Rapport économique sur l'Afrique* de 1999, publié par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Selon ce rapport, les pays africains devraient parvenir à un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) d'environ 7 % en moyenne par an et à un taux d'investissement représentant environ 33 % du PIB pour être en mesure d'atteindre l'objectif fixé lors du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague, qui était de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Le taux moyen d'épargne intérieure étant actuellement de 15 % du PIB et les apports d'aide publique au développement (APD) représentant environ 9 % du PIB, il restait un déficit de ressources de 9 %. Il était donc nécessaire de doubler le volume de l'APD. Une étude en cours de réalisation à l'OUA montrait que les réformes économiques mises en œuvre dans les années 80 et au début des années 90 avaient permis à la plupart des pays africains d'améliorer leurs paramètres économiques fondamentaux. Toutefois, les progrès réalisés sur le plan de la diversification et de la croissance avaient été limités faute d'apports financiers à l'appui du nouveau cadre de politique générale, ce qui était paradoxal dans la mesure où le contexte était devenu idéal pour permettre à l'aide publique d'avoir le maximum d'efficacité. Dans la plupart des pays, les conditions étaient à présent réunies pour que l'aide publique contribue de façon décisive à éliminer les obstacles structurels et les insuffisances de l'offre qui caractérisaient la région. Il était indispensable d'accroître les apports de capitaux publics pour que les pays africains puissent tirer parti de l'amélioration des conditions d'accès aux marchés dont les

-Unis et l'Union européenne faisaient bénéficier un certain nombre de pays en développement. Sans une forte impulsion initiale des sources publiques de financement, on pouvait difficilement s'attendre à des progrès appréciables dans la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, la diversification des économies africaines passait impérativement par le renforcement des capacités dans les domaines de la mise en valeur des ressources humaines, des infrastructures et de la production.
